

CONSEIL D'ÉCOLE

Procès-verbal

4/11/2025

Direction

**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**
74 rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88 51 93 60
ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour :

- POINT 1 : Accueil : tour de table / Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV
POINT 2 : Résultats des élections 2025
POINT 3 : Présentation de l'école (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartition, APC, retours des réunions parents /professeurs, ...)
POINT 4 : Périscolaire
POINT 5 : Projet d'école et résultats des évaluations nationales
POINT 6 : Mairie : travaux
POINT 7 : Règlement intérieur (points modifiés) / Sécurité PPMS
POINT 8 : Projets (Piscine, escalade, ...)
POINT 9 : Le protocole pHARE : présentation (les actions de l'année 25/26)
POINT 10 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 4 novembre 2025

Présents :

Enseignants (es) : Noémie ANDRISEN – Camille SCHAEFFNER – Anne GUILLOU – Carine HOUEL-MAURER – Stéphanie JEUCH – Raja LEMEILLEUR – Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : Pierre GROSS (Maire), Michel URBAN

Parents d'élèves :

→ Représentantes de la PEEP :

Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT (présidente), Mélissa PATIENT, Sandra JUD, Angélique MOSCHEROSCH

→ Représentantes « Vivre l'École » :

Valérie HAMM (présidente), Sophie CONRAD, Élodie HAERING

Excusés :

Enseignantes : Isabelle LEBOLD – Claire BILLMANN

Enseignantes de Religion : Mmes SEGUIN DE PAZZIS et QUIRIN

AESH : Solange DUMINGER – Manuel FERREIRA

La séance est ouverte à **19 h 30**

INTRODUCTION :

Tour de table / présentations

Accueil des membres et remerciements

Les nouveaux représentants des parents d'élèves :

Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT – Sarah LUDWIG – Angélique MOSCHEROSCH – Sandra JUD – Valérie HAMM – Élodie HAERING – Sophie CONRAD – Noémie LUDWIG – Laetitia SIMON – Mélissa LAGEL – Mélissa PATIENT – Souhaila MELLAH – Stella EHRHARDT – Audrey KOWALSKI

Accueil de nouveaux membres de l'équipe éducative : Isabelle LEBOLD (figure déjà connue de l'école puisqu'elle est intervenue il y a deux ans en classe de CP) qui officie sur la classe de CP le jeudi et sur la classe de CM2 le mardi et le vendredi ; Claire BILLMANN qui intervient le mardi en classe de CP/CE1 en complément de Noémie ANDRISSEN.

Sans oublier Manuel FERREIRA qui intervient en tant qu'AESH dans les classes de CP, CE2 et en maternelle.

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école

Lecture des points principaux et vote pour l'approbation du précédent PV

Ordre du jour du C.E. du 17 juin 2025

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption des précédents PV

POINT 2 : École : validation du vote par correspondance

POINT 3 : Rentrée scolaire 2025/26 présentation de l'école N+1 (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartitions, ...)

POINT 4 : Sécurité (PPMS)

POINT 5 : Mairie : travaux – budget/ économie

POINT 6 : Bilan année scolaire 2024/25 (Projets menés)

POINT 7 : Dates importantes de fin d'année (dernières actions)

POINT 8 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Approbation à l'unanimité.

Rappels de la mise en œuvre et du rôle du conseil d'école : **le conseil d'école se réunira 3 fois dans l'année afin de faire le point sur les actions menées et à venir et de permettre aux différentes instances (parents, équipe éducative, représentants mairie, élus, périscolaire) d'échanger pour proposer le meilleur aux élèves afin d'assurer leurs progrès.**

POINT 2 : Résultats des élections

Élections des parents délégués :

PROCÈS-VERBAL

ECECA

Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord > Élections Parents > Résultats d'un établissement

Parents d'élèves - Résultats de l'établissement ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (0672664G)

Résultats de l'établissement ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (0672664G)

Rappel

Campagne	2025 - 2026
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET
Commune (Département)	GEUDERTHEIM (Bas-Rhin)

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	269
Nombre de votants	230
Nombre de votes blancs ou nuls	8
Nombre de suffrages exprimés	222
Taux de participation	85.50%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	7
Quotient	31.71

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.					
P.E.E.P.	7	141	4	4	4
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIÉES	7	81	3	3	3
Dont Vivre l'école	7	81	3	3	3
LISTES PARENTS NON CONSTITUÉES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	14	222	7	0	7
Nombre de sièges pourvus	7				

Rappel des résultats des **élections des parents** d'élèves élus au Conseil d'École.

Nombre d'électeurs inscrits : **269** / Nombre de votants : **230** (8 bulletins blancs ou nuls) / nombre de suffrages exprimés : **222**

Taux de participation : **85,50 %** (*ce qui est un excellent chiffre*)

Parents d'élèves élus : 4 représentantes de la PEEP et 3 représentantes de l'association locale

Vivre l'École, ainsi que les suppléants pour chaque association. (4+3)

→ Les **7 sièges** sont **pourvus**. (Résultats cf. capture d'écran ci-dessus)

Titulaires (7 sièges) :

Association PEEP : Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT – Sarah LUDWIG – Angélique MOSCHEROSCH – Sandra JUD

Association « Vivre l'École » : Valérie HAMM – Élodie HAERING – Sophie CONRAD

Suppléants(es) :

Association PEEP : Noémie LUDWIG – Laetitia SIMON – Mélissa LAGEL – Mélissa PATIENT

Association « Vivre l'École » : Audrey KOWALSKI – Stella EHRHARDT – Souhaïla MELLAH

L'équipe éducative adresse ses félicitations aux parents élus et les remercie pour leur implication vis-à-vis de l'école. Le taux de 85,5 % de participation est un excellent chiffre aux élections et montre l'intérêt des parents pour l'école.

L'équipe les en remercie.

- Point résultats des élections et coordonnées des associations des représentants des parents à mettre dans le prochain bulletin communal.

POINT 3 : Présentation de l'école

1) Rentrée / Effectifs / Équipe enseignantes

La rentrée s'est déroulée sans incident notable, malgré les travaux et la délocalisation d'une partie de l'école (CP et CP/CE1) à la Maison de la culture. Les réunions parents-professeur(e)s ont permis à l'équipe enseignante de présenter ses projets et de répondre aux questions des parents d'élèves.

Réunions parents / professeur(e)s : les associations demandent à participer à ces dernières afin de pouvoir se présenter. Un mail à la rentrée avec les dates et les horaires retenus pour les réunions serait très apprécié afin d'y participer.

Rappel des horaires de classe : **8 h/11 h 30 – 13 h 15/15 h 45** (accueil 10 minutes avant les cours).

Rappel des horaires actuels des récréations : 9 h 45 - 10 h (cycle 2) et 10 h 05 - 10 h 20 (cycle 3) / 14 h 15 - 14 h 30 (cycle 3) et 14 h 35 - 14 h 50 (cycle 2).

Maison de la culture (CP et CP/CE1) : 10 h – 10 h 15 et 14 h 30 – 14 h 45.

Pour des raisons pratiques et afin qu'un minimum de classes soient dérangées, les CM2 sont en récréation en même temps que les CE1 et CE2.

2-1) Effectifs / Équipe

Actuellement, l'effectif global est de **153 élèves** (un départ en CE1 et un au CP : le premier en septembre et le second en octobre / compensés par deux admissions en CP et CE2 le 4/11/2025).

Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (86) :

- **CP** : Camille SCHAEFFNER/ Isabelle LEBOLD (jeudi) : 22 élèves
- **CP/CE1** : Noémie ANDRISEN (KLEIN) / Claire BILLMANN (mardi) : 19 élèves dont 6 CP et 13 CE1
- **CE1** : Anne GUILLOU : 20 élèves
- **CE2** : Stéphanie JEUCH : 25 élèves

Au Cycle 3 (67) :

- **CM1** Carine HOUEL-MAURER : 23 élèves
- **CM1/CM2** : Raja LEMEILLEUR : 21 élèves dont 7 CM1 et 14 CM2
- **CM2** : Isabelle LEBOLD (mardi et vendredi) / M. Thierry KEIFFER (lundi et jeudi) : 23 élèves

Nous avons donc une équipe de 9 enseignants et 2 AESH.

Autres personnes qui agissent régulièrement au sein de l'école auprès des enfants :
Mmes SEGUINS DE PAZZIS et QUIRIN (enseignantes de religion)

Précision Religion :

Œcuménique : 6 cours

Créneaux	Mme de PAZZIS	Effectifs	Lieu	Mme QUIRIN	Effectifs	Lieu
8 h 05 / 8 h 55	CP Salle de classe de Camille SCHAEFFNER (I. LEBOLD)	12	Maison de la culture	CP/CE1 Salle de classe de Noémie ANDRISEN (C. BILLMANN)	12	Maison de la culture
9 h / 9 h 55	CM1 + CM1 (provenant du CM1/CM2)	14 + 4 = 18	Salle de classe de Carine HOUEL-MAURER	CM2 + CM2 (provenant du CM1/CM2)	15 + 8 = 23	Salle de classe de Raja LEMEILLEUR
10 h / 10 h 50	CE1	16	Salle de classe d'Anne GUILLOU	CE2	15	Salle de classe de Stéphanie JEUCH

Effectifs religion : **96**

Effectifs (autre : qui ne font pas religion) : **57**

2-2) APC : les Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- une aide au travail personnel
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Elles ont débuté courant septembre pour la majorité des classes.

2-3) Coopérative scolaire : 17 € de participation volontaire des familles à la rentrée 2025

Maintient-on ce montant pour la prochaine année scolaire ? 18 € ?

Il a été décidé que le montant de 17 € est maintenu pour la rentrée prochaine.

2-4) Révision des comptes de l'école

Mesdames PATIENT (PEEP) et JESSEL (Vivre l'École) ont vérifié le 26 septembre dernier les comptes de l'école de l'année scolaire écoulée et n'ont constaté aucune anomalie.

2-5) Dons des associations 2024/25

Vivre l'École 500 €, PEEP 700 €, coopérative école 200 € : soit un total de 1 400 € répartis entre les 7 classes de l'école.

Ces 200 € seront utilisés comme suit par les classes :

CP et CP/CE1 classe verte

CE1 et CE2 : classe artistique

CM2 : classe kayak

CM1/CM2 : sortie OPS du 26 /03/26 (entrées + transport)

CM1 : financement d'une partie de la sortie OPS Strasbourg du 16/03/26

Les enseignants remercient les associations de parents d'élèves pour leur générosité.

POINT 4 : Le projet d'école

Rappel des grandes lignes :

Deux domaines ont été retenus :

Domaine 1 : les apprentissages, les parcours des élèves, l'enseignement

Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Nos objectifs prioritaires (Chaque objectif se traduit en fiches actions) sont par rapport à ces domaines :

Domaine 1

-Améliorer la qualité des écrits des élèves à travers les trois cycles, en renforçant les compétences en expression et en structuration de texte, en créant des habitudes de rédaction et en intensifiant le travail sur le geste d'écriture (si les enfants écrivent mieux et plus lisiblement, ils pourront se concentrer davantage sur leur production écrite).

→Fiche action : N+1 Créer une habitude de rédaction de production d'écrits

→Fiche action : N+1 Le geste d'écriture

→Fiche action 3 : N+2 Journal numérique des écoles en lien avec le projet NEFLE

-Développer la compréhension de l'écrit en mettant l'accent sur l'écoute et la lecture pour aider les élèves à mieux reformuler, interpréter, exploiter les textes rencontrés.

→Fiche action : N+1 Développer la capacité d'écoute

→Fiche action : améliorer la lecture (fluence)

Domaine 2 :

-Favoriser un climat scolaire serein, où chaque enfant évolue dans un cadre sécurisant, respectueux, bienveillant et solidaire.

→Fiche action : programme pHARé

→Fiche action : N+1 Élaboration de règle de vie par les élèves

→Fiche action PEAC (Parcours d'Éducation Artistiques et Culturelles)

-Renforcer les liens entre les cycles, les classes et les écoles afin de créer une véritable dynamique d'échange et de progression continue tout au long de la scolarité.

→Liaisons inter cycles

Tous ces objectifs sont évidemment progressifs et adaptés à l'âge et à la classe de chaque élève.

Le projet d'école repose sur les deux grands domaines cités sans pour autant oublier le travail initié lors du précédent PE et qui reposait sur la lecture (fluence) et la compréhension (de problème notamment).

Le projet d'école a été présenté aux parents d'élèves.

Résultats des évaluations nationales CP - CP/CE1 - CE1 - CE2 - CM1 – CM1/CM2 – CM2

Les sept classes de l'école étaient concernées par le passage de ces évaluations, soit un total de 153 élèves. Les évaluations se sont bien déroulées, dans une bonne ambiance, sans trop de stress mais avec sérieux. Tous les élèves ont pu passer l'ensemble de ces évaluations.

Les résultats des évaluations nationales ont permis d'identifier les points forts et les axes de progrès à envisager. Ils permettent également de détecter en partie les élèves concernés par un PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative) ou par de l'aide personnalisée, afin d'apporter une remédiation rapide.

Des stages de réussite seront proposés durant les vacances de printemps pour les élèves de CE1, CE2 et CM1.

Évaluations nationales CP classe de Mmes SCHAEFFNER / LEBOLD :

En français, les items chutés sont :

- Reconnaître les différentes écritures d'une lettre avec 1 élève à besoin et 7 élèves fragiles.
Beaucoup de confusions de lettres b/d
- Comprendre des phrases lues à l'oral (par l'enseignante) : 5 élèves fragiles

En mathématiques, les items chutés sont :

- Placer un nombre sur une ligne graduée avec 4 élèves à besoin et 2 élèves fragiles
- Résoudre des problèmes : 5 élèves fragiles

Aides mises en place :

APC période 1 : 4 élèves (2 arrêts) pour la maîtrise du geste graphique, la lecture et l'encodage

APC période 2 Camille SCHAEFFNER : 3 élèves pour la lecture et l'encodage

Isabelle LEBOLD : 2 élèves pour la lecture et l'encodage

PPRE (programme personnel de réussite éducative) de maintien : 2 élèves

PPRE de remédiation : 2 élèves

PAI : 2 élèves

Évaluations nationales CP/CE1 classe de Mmes ANDRISEN / BILLMANN :

En français, les items chutés sont :

- CP : /
CE1 : Écrire des mots : 5 élèves fragiles
Lire à voix haute : 2 élèves fragiles

En mathématiques, les items chutés sont :

- CP : placer des nombres sur une droite graduée : 1 élève fragile
CE1 : additionner et soustraire en ligne : 2 élèves à besoin et 1 élève fragile
Résoudre des problèmes : 1 élève fragile

Aides mises en place :

- APC période 1 : 3 élèves de CE1 pour la lecture (1 refus)
APC période 2 : 2 élèves de CP pour la lecture et l'encodage

Évaluations nationales CE1 classe de Mme GUILLON :

Dans le domaine des mathématiques, les résultats montrent que 3 élèves sont à besoin et 5 élèves sont en situation de fragilité.

Les compétences les moins réussies concernent les additions et les soustractions en ligne et le repérage sur une droite graduée.

En français, 2 élèves sont à besoin et 4 se montrent fragiles.

Les items les moins réussis concernent l'écriture de mots et la lecture à voix haute, pour laquelle certains élèves peinent encore à décoder de manière fluide.

En revanche, les résultats sont très satisfaisants en compréhension, aussi bien en lecture silencieuse, où la grande majorité des élèves parviennent à saisir le sens global et à répondre correctement aux questions, qu'en compréhension orale, témoignant d'une bonne écoute et d'une capacité à restituer des informations entendues.

Aides mises en place :

5 élèves de la classe sont actuellement pris en charge en APC le lundi pour renforcer la lecture orale et 4 de ces 5 élèves sont également pris en charge le jeudi pour un travail renforcé sur la numération, ainsi qu'un entraînement régulier à la manipulation et à la représentation des nombres.

PPRE de remédiation : 3 élèves

Évaluations nationales CE2 classe de Mme JEUCH :

En français, les items chutés sont :

- Identifier les constituants de la phrase (S-V) : 1 élève à besoin et 3 fragiles, mais les fragiles ont bien repéré le sujet, ils ont confondu S-V, cela se voit dans leurs réponses.
- Utiliser les marques d'accords noms et adjectifs : 2 élèves à besoin et 2 fragiles

En mathématiques, les items chutés sont :

- Résoudre des problèmes : 4 élèves à besoin et 1 fragile
- Placer un nombre sur une droite graduée : 2 élèves à besoin et 2 fragiles

Remarque : pour les élèves fragiles, il y a souvent eu des problèmes de temps et/ou une mauvaise compréhension de la consigne ou encore des confusions de mots.

Aides mises en place :

APC période 1 : 6 élèves pris en charge pour de la lecture et de la lecture compréhension

APC période 2 : 6 élèves pris en charge pour de la lecture et de la lecture d'énoncés de problèmes et résolution

PPRE de remédiation : 2 élèves

Évaluations nationales CM1 classe de Mme HOUEL-MAURER :

En mathématiques, les items chutés sont :

- Résoudre un problème : 12 élèves fragiles
- Poser et calculer : 6 élèves fragiles et 1 à besoin
- Mémoriser des faits numériques : 6 élèves fragiles 5 à besoins
- Écrire des nombres entiers : 6 élèves fragiles et 1 à besoin
- Point de réussite : placer un nombre sur une ligne graduée

En français, les items chutés sont :

- Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs (adjectifs) / (noms) : 10 (dont 9 fragiles)
- Identifier la relation sujet-verbe (identifier le sujet) / (identifier le verbe) : 8 (dont 7 fragiles)
- Écrire des mots (dictés) : 8
- Mémoriser des temps de conjugaison : 12 (dont 7 fragiles)
- Différencier les principales classes de mots : 10 (dont 6 à besoins)
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase (verbe) / (sujet) : 11 (9 à besoins)
- Savoir trouver des synonymes : 13 (10 fragiles)
- PAP : 1 élève
- PPRE de remédiation : 2 élèves

Aides mises en place :

APC période 1 : résoudre des problèmes et lecture fluence avec liaisons et intonation

APC période 2 : lecture fluence, ateliers de lecture, préparation aux « petits champions de la lecture », résolution de problèmes et consolidation des tables de multiplication

Évaluations nationales CM1/CM2 classe de Mme LEMEILLEUR :

CM1 : 1 élève à besoin

Les compétences les moins réussies par le groupe classe sont : trouver des synonymes, identifier S/V, calcul (opération, calculer rapidement).

CM2 : 3 élèves à besoin

Les compétences les moins réussies par le groupe classe sont : fluence, accord sujet/verbe calcul (opérations et faits numériques).

Aides mises en place :

APC période 1 : 3 CM1 / 3 CM2 (mardi ou jeudi) : 5 élèves pour la lecture/fluence, 1 élève pour la méthodologie/organisation sur la tablette, 1 élève pour les opérations posées.

APC période 2 : 3 CM1 / 5 CM2 (mardi ou jeudi) : 7 élèves pour les opérations posées, calcul (stratégies et automatismes (table de multiplication) par le jeu, 5 élèves en lecture fluence, 7 élèves pour identifier S/V et faire les accords.

1 PPS /dossier MDPH (CM2)

1 PPRE maintien (CM1)

2 PPRE de remédiation (2 CM2)

Évaluations nationales CM2 classe de Mme LEBOLD / M. KEIFFER :

Il y a en français 10 élèves à besoin et 7 fragiles et en maths, il y a 3 élèves à besoin et 13 élèves fragiles.

1 élève se retrouve à être un élève à besoin en français et en mathématiques.

En mathématiques, les items chutés sont :

- Poser et calculer
- Représentations des nombres (associer un nombre à différentes représentations, comprendre qu'un chiffre a une valeur qui varie en fonction de sa position dans le nombre)
- Donner du sens à une écriture fractionnaire lors d'une situation de partage
- Comparer des nombres décimaux
- Comparer une fraction à un nombre entier
- Mémorisation des faits numériques → rapidité, fluence de calculs (x , $+$, $-$, $:$). En complément la résolution de problèmes est toujours d'actualité (transfert des compétences).

En français, les items chutés sont :

- Accord sujet-verbe

- Lecture fluide
- Les classes de mots (nom, déterminant, adjectif, adverbe, pronom, préposition, conjonction, interjection, verbe à l'impératif etc...)

POINT 5 : Périscolaire

Périscolaire année scolaire 2025-2026

➡ Inscription Loustics + 6ans

Moyenne de fréquentation le matin : 4 enfants

Moyenne de fréquentation le midi : 69 enfants

Moyenne de fréquentation le soir : 35 enfants

Il y a 2 animateurs à 35 h, 1 apprentie BPJEPS, avec 1 aide le mardi en tant que bénévole

➡ Inscription Pitchouns – 6 ans

Moyenne de fréquentation le matin : 5 enfants

Moyenne de fréquentation le midi : 50 enfants

Moyenne de fréquentation le soir : 45 enfants

Il y a 4 animatrices à 25 h et 1 apprentie CAP EAPE (accompagnant éducatif petite enfance) + 1 aide de la maternelle le midi

➡ Fréquentation du mercredi

½ journée sans repas : 1 enfant

½ journée avec repas : 6 enfants en planning (à la carte)

Journée + de 6 ans : 7 enfants de façon régulière

Journée – de 6 ans : 12 enfants de façon régulière

Il y a 2 animatrices 35 h, 1 apprentie à 1/2 temps, 1 apprentie BPJEPS

Le thème de l'année est « le voyage à travers le temps de la pierre taillée à l'ère numérique ».

Le thème du mercredi est « Mario et ses copains sortent des écrans ».

Le projet de l'année est « grandir dehors », avec une sortie en forêt de façon mensuelle le mercredi et de façon hebdomadaire au jardin le jeudi.

(Le projet est en collaboration avec un animateur de la CCBZ et va être mis en place prochainement.)

Les activités annexes : lundi, broderie et judo ; mardi, anglais et ludothèque de façon mensuelle ; jeudi, jardin ; vendredi, roller.

Relation école périscolaire :

Une bonne communication s'est mise en place et les informations sont de plus en plus fluides, pour la bonne marche de l'école et du périscolaire. Séverine MEHL-KLIPFEL travaille sur des outils afin que les informations soient les plus lisibles pour les parents.

Rappel pour les parents : Quand un élève est absent à l'école, il faut également prévenir le périscolaire.

En ce qui concerne les sorties des enfants avec l'école, il y a une transmission des informations entre l'école et le périscolaire.

POINT 6 : Mairie Travaux / CME

Y-a-t-il eu des avancées par rapport aux prévisions de travaux de réfection de l'école élémentaire ?

Réponse de Pierre GROSS, maire :

Le maire remercie l'équipe enseignante pour leur capacité d'adaptation face aux conditions temporaires d'accueil dans les locaux de l'ancienne école maternelle, la Maison de la culture et l'ancien logement de fonction.

Les équipes devraient pouvoir réintégrer leur salle de classe pendant les vacances de février, sauf la classe de CM2.

La date retenue pour le déménagement est le 14/02/2026. Toute aide est bienvenue.

Les toilettes devraient être fonctionnelles à cette date.

La cour ne sera pas terminée, ni la partie bâtiment « maternelle » → future salle CM2, salle des maitres et bureau direction.

CME (Conseil Municipal des Enfants)

Rappel : le conseil municipal des enfants (CME) de Geudertheim a été mis en place pour la première fois à l'automne 2021.

Il est le fruit de la réflexion menée par un groupe de travail constitué de quelques membres du conseil municipal, qui sont depuis les encadrants du CME.

Élection le vendredi 26 septembre : 8 candidats, 67 votants (CM1 et CM2). On peut surtout souligner que l'élection est symbolique avec la volonté de se rapprocher d'une vraie élection dans la façon de la faire (EMC/valeurs de la république). Avec Jérémy OHLMANN, nous nous sommes rencontrés afin de définir les dates de réunions avec les élèves ainsi que celles liées directement aux élections du CME, puis Jérémy est allé dans les classes pour lancer et expliquer la démarche.

L'installation du CME a eu lieu le samedi 4 octobre 2025 à 10 h.

La 1^{re} réunion s'est déroulée le mardi 14 octobre pour parler des projets qu'on peut envisager à un moment ou à un autre durant ces 2 années.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 novembre pour préparer leur participation à la commémoration de l'armistice.

Nous verrons pour la suite ce qui se fera : la chasse aux œufs paraît évidente, en avril. On ne connaît pas encore trop les jeunes, il y a une dynamique de groupe qui doit prendre ; leur motivation déterminera aussi beaucoup ce qui peut être envisagé ou pas.

L'encadrement est assuré par Jérémy OHLMANN comme responsable, ainsi que Sabrina RITTER et Nathalie BOUTINAUD.

Les enfants élus sont :

Maxence BRUNAUX
Mya COCHE
Romain FRIEDRICH
Evan HEITZ

Louise ROTHWILLER
Lisa SIMONIN-RAVOYARD
Elliott WEISS
Antoine KELLER

Étude du soir (chaque soir de classe de 15 h 45 à 17 h 15) :

Prise en charge par Mmes les enseignantes HOUEL-MAURER, GUILLOU et JEUCH.

POINT 7 : Règlement intérieur (Évolution - changement) / Sécurité (PPMS)

Suggestions de modifications au niveau du règlement intérieur : cf. annexe 1

Lecture des modifications

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité. Chaque parent en sera destinataire par courriel.

RAPPEL : Nous sommes toujours en PLAN VIGIPIRATE : niveau alerte attentat le plus élevé

Précision : en aucun cas, un parent ne peut récupérer sur le temps scolaire un enfant qui n'est pas le sien (quand ce n'est pas prévu) sans en avertir un enseignant.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) ainsi que le DUER P ont été transmis aux personnes référentes.

Un exercice incendie dans les deux bâtiments a été effectué le 30/09/25 (l'évacuation sur les deux sites a pris moins d'une minute trente).

Dans le bâtiment « Maison de la culture », un système d'ouverture de la sortie de secours par les élèves a été mis en place.

Un exercice « Alerte attentat » s'est déroulé vendredi 17/10/25 durant 5 minutes.

Le scénario retenu était un confinement avec une mise à l'abri des élèves (tout en conservant une possibilité de fuite ...).

Pour information : Il est obligatoire d'effectuer deux exercices « incendie », un exercice « risque majeur » (en l'occurrence à l'école de Geudertheim : exercice tremblement de terre), un exercice « attentat intrusion ».

Les prochaines alertes seront effectuées dans l'école rénovée.

POINT 8 : Projets

Projets de l'école :

- Chorale avec Alfonso NSANGU
- Cross solidaire le 14 novembre 2025

Projet qui cette année s'adosse sur l'association les BREDELE'S : présentation de l'association aux élèves le lundi 3 novembre avec le passage d'une représentante de l'association dans toutes les classes. Réunion avec les parents pour la mise en place du cross le jeudi 6 novembre 2025 à 19 h 30

- Initiation au Handball
- Programme harcèlement : journée nationale du 6 novembre 2025
- Concert de Noël à la résidence Seniors du Moulin de la Zorn le 16 décembre 2025

Projet classe de CP :

- **Stage massé de natation** à la piscine à Hochfelden du 29/09 au 10/10
- **Lectures offertes** d'album par Mme SIMON, le 13 octobre

Projet classe de CP/CE1 :

- **Cycle badminton** en période 4

Projets communs au CP/CP-CE1 :

- **Thème annuel : Alsace** --> les costumes Alsaciens et l'illustrateur Hansi ont été abordés dans les deux classes. Suivront les spécialités culinaires et les spécificités architecturales.
- **Liaison GS/CP - CE1** le vendredi 3 octobre : sortie automnale, récolte d'éléments naturels d'automne
- Lundi 6 octobre (CP) et Jeudi 9 octobre (CP/CE1) : **rencontre automnale autour d'ateliers** : cuisine (cookies aux pommes), land'art, parcours pieds nus, jeux
- **Intervention de la police municipale, ASVP, mairie et CCBZ** le mardi 14 octobre : distribution de bandes lumineuses (sac et bras) pour les journées sombres à venir
- **Semaine du goût** le vendredi 17 octobre : ateliers autour de l'Alsace : cuisine (kougelhofs), arts (cigogne), jeux
- **Entraînement au cross** dans les conditions réelles le 7 novembre.
- Au printemps, **sortie au musée de Strasbourg** avec les deux classes de GS

Détails des actions pour la classe verte (du 4 au 7 mai 2026 à la Bresse)

- Réunion de préparation pour les actions concernant la classe verte le vendredi 3 octobre
- Réunion rapide pour derniers réglages : vendredi 7 novembre
- Vente de tartes flambées, place de la mairie : vendredi 14 novembre
- Les 21 et 22 novembre : urne sous forme de dons à la jardinerie Schwartz, avec gâteaux offerts
- Vente de tombolas : feuille individuelle par élève. Distribution début décembre, tirage vendredi 16 janvier
- Peut-être une 2^e vente de tartes flambées au printemps... à voir
- Des urnes préparées par les élèves seront déposées dans différents commerces du coin par les parents
- On aimerait également voir pour créer un appel aux dons sur le site « La Trousse à Projets »

La mairie a versé 1 134 € pour aider au financement de la classe verte. Les enseignantes remercient la commune pour sa dotation.

Projets communs au CE1 / CE2 :

- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** : écoute de l'adaptation de l'œuvre de Tomi Ungerer *Trémolo* le 10 octobre dernier ; l'étude de l'œuvre a été faite au préalable en classe.
- **Petit déjeuner**, dans le cadre de la semaine du goût, le 14 octobre
- **Entraînement au cross** dans les conditions réelles le 7 novembre
- Visite guidée du **musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg** le matin du 12 décembre et visite d'un marché de Noël l'après-midi
- **Nettoyage du village** au printemps prochain
- Après-midi **jeux de société** le 19 décembre ; les autres dates ne sont pas encore connues
- **Cycle badminton** en période 4
- **Classe artistique** du 22 au 26 juin 2026

Projets CE1 :

- Intervention de deux pompiers volontaires pour une **initiation aux gestes qui sauvent** : date non définie à ce jour
- **Projet collaboratif** avec la classe d'Audrey KLEIN, enseignante de PS/MS, **autour des monstres**, qui permettra de développer des compétences en arts plastiques, en langage oral, en lecture, en vocabulaire, en production d'écrit et en coopération.

Projet CE2 :

- Monsieur Paul intervient tout au long de l'année une semaine sur deux les vendredis après-midi pendant 45 minutes avec **lecture de poèmes et histoires**.

Projets CM1 :

- Monsieur Paul intervient tout au long de l'année une semaine sur deux les lundis après-midi pendant 45 minutes avec **lecture de poèmes et histoires**.
- **Élections au CME** : intervention de Jérémy OHLMANN dans la classe pour présenter le CME et expliquer le rôle du CME. Chaque candidat a créé une affiche qu'il a déposée à la mairie et une autre affichée en classe. Il a présenté ses projets aux trois classes de cycle 3. Les élections à la mairie ont eu lieu le 26 septembre pour élire les représentants. Sont élus dans la classe : Evan HEITZ et Elliott WEISS.
- Repérage et **entraînement au cross** le 10 novembre
- **Cycle badminton** en période 4
- « **Les Petits champions de la lecture** » jusqu'en janvier
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** le 16 mars « Le destin de Beethoven : *symphonie numéro 5 en do mineur* »
- **Stage équitation** : 18 au 22 mai 2026
- **Rencontre avec les correspondants allemands** : dates à définir
- **Animation Euro voyageurs** : dates à définir

Projets CM1/CM2 :

- **Stage massé de natation** à la piscine à Hochfelden semaine du 13/10/2025 et du 3/11/2025 (13 élèves confirmés, 7 niveau intermédiaire, 1 débutant)
- Monsieur Paul intervient tout au long de l'année une semaine sur deux les lundis après-midi pendant 45 minutes avec **lecture de poèmes et histoires**.
- **CME** : Participation aux élections vendredi 26 septembre à la mairie. Sont élus dans la classe Antoine KELLER, Mya COCHE et Lisa SIMONIN-RAVOYARD.
- Repérage et **entraînement au cross** le 10 novembre
- « **Les Petits champions de la lecture** » jusqu'en janvier
- **Affiches et réflexions sur le harcèlement et l'usage d'internet**
- Intervention de Pierre-Yves sur **la sécurité routière** :
Jeudi 4 juin : CM1 et CM2 Bloc 1(matin en demi-groupe) : réglage, test savoir pédaler
Bloc 2 (après-midi) : Savoir circuler/ parcours
Vendredi 5 juin : Bloc 3 pour CM2 (1 accompagnateur/dates passation agrément)

Passage de l'agrément pour les parents à Hoerdt le jeudi 12/03/26 à 16h45 à l'école primaire Im Leh.

- **Animation Euro voyageurs** : dates à définir
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** le jeudi 26 mars : concert de Brahms « *Un voyage lumineux* »
- **Stage équitation** au Haras de Bischwiller : semaine du 15 /06/ 2026 (4 jours)

Projets CM2 :

- **Stage massé de natation** à la piscine à Hochfelden du 29/09 au 10/10
- **Semaine du goût** : fabrication de beurre et dégustation des tartines avec les CP et les CM2
- Monsieur Paul intervient tout au long de l'année une semaine sur deux les jeudis après-midi pendant 45 minutes avec **lecture de poèmes et histoires**.

- **CME** : Participation aux élections vendredi 26 septembre à la mairie. Sont élus dans la classe Maxence BRUNAUX, Romain FRIEDRICH et Louise ROTHWILLER.
- Repérage et **entraînement au cross** le 10 novembre
- « **Les Petits champions de la lecture** » jusqu'en janvier
- **Affiches et réflexions sur le harcèlement et l'usage d'internet**
- Intervention de Pierre-Yves sur **la sécurité routière** :
 - Lundi 1^{er} juin : Bloc 1 (matin en demi-groupe) : réglage, test savoir pédaler
 - Bloc 2 (après-midi) : Savoir circuler/ parcours
- Mardi 2 juin : Bloc 3 (1 accompagnateur/dates passation agrément)

Passage de l'agrément pour les parents à Hoerdt le jeudi 12/03/26 à 16h45 à l'école primaire « Im Leh ».

- **Animation Euro voyageurs** : dates à définir
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** le jeudi 26 mars : concert de Brahms « *Un voyage lumineux* »
- **Stage kayak/escalade** les 11 et 12 mai + 26, 28 et 29 mai 2026

POINT 9 : Rappel : protocole pHARE

Rappel : l'école primaire est moins impactée par le harcèlement que le collège ou le lycée, cependant par soucis d'anticipation, nous mettons en place le protocole pHARE.

Qu'est-ce que le protocole pHARE ?

L'école est dotée d'un protocole pour la prévention et la lutte contre le harcèlement.

1 PRÉVENTION

Explication du protocole : au niveau de l'école nous souhaitons essentiellement mettre en place des **actions préventives** (ne pas ignorer le problème) :

- Savoir détecter les signaux faibles (difficile d'utilisation)
- Échanges / mise au point entre membres de l'équipe → **conseil des maîtres en début d'année où le protocole est rappelé**
- Travailler des séances en éducation civique et morale pour prévenir le harcèlement et renforcer l'empathie des enfants : réalisation d'affiches par les élèves de CM1- CM2 (en place depuis 2020 et réalisé chaque année)
- Exposition de ces affiches dans les couloirs de l'école (en place depuis 2020 et réalisé chaque année)
- Passage dans les petites classes de l'école pour expliquer les affiches et répondre aux questions si besoin (en place depuis 2020 et réalisé chaque année).
- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Personnes ressources de l'école (Directeur) + une personne référente de l'école identifiée par les enfants (Stéphanie JEUCH) : connaissance du protocole et application de la méthode pour interroger.

Responsabilités du traitement :

Le harcèlement peut se manifester dans tous les lieux que fréquentent les enfants, une des clefs est la transmission des informations entre les personnes qui interagissent (signaux faibles → faisceaux d'indices avec les enfants).

Modalités du traitement :

- ➔ Révélations des faits
- ➔ Accueil des protagonistes : recueillir les paroles pour comprendre et agir (les entretiens relèvent des règles très précises ➔ difficiles ...) : accueil de l'élève victime, de ou des élève(s) témoin(s), des auteurs, rencontre avec les parents.

Remarque : les parents sont bien entendus informés de l'entretien (conservation des écrits : 3 mois).

→ Présenter le plan de prévention contre le harcèlement scolaire en conseil d'école

- ➔ Participation à la journée « NON au HARCELEMENT » du 6 novembre

Autres actions qui pourraient être mis en place :

- Organisation d'atelier « philo. » autour de ce sujet
- Mettre en place une boîte à penser (dans les classes) : C'est une boîte dans laquelle on écrit tout ce qui tracasse, amuse, énerve. Une fois par semaine toutes les lettres, anonymes, sont lues et on cherche des solutions.
- Projet d'aménagement des espaces de la cour et améliorer la manière de surveiller, afin de déceler plus rapidement les situations pouvant faire penser à un éventuel harcèlement : à voir par rapport à la rénovation d'école.
- Élaboration du règlement de l'école par les élèves eux-mêmes (annexe du règlement intérieur)

POINT 10 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

Questions et actions envisagées par la PEEP :

- Point sur les travaux en cours au sein de l'école et perspective à court terme : vu point 6
- Point sur la fête scolaire du 19 juin (retour de la mairie pour le *Waldeck* notamment) : les associations ainsi que des enseignant(e)s se rendront sur place rapidement. Il faudra également prévoir une date de réunion pour l'organisation.
- Programme des différentes sorties prévues ces prochains mois pour les différentes classes : vu au point 8
- Point sur les dons des associations à l'école (subvention globale ou pour des projets en particulier) : vu au point 3.

Planning des prochaines actions de l'association :

- Vente de Fromage avec livraison prévue la semaine du 15 décembre
- Marche aux lampions à la rencontre du St Nicolas le 5 décembre
- Concours du jeune dessinateur en début d'année (thème et calendrier pas encore connus)
- Livre offert à Noël et petit chocolat à la St Nicolas

Questions et actions envisagées par « Vivre l'école » :

- Présentation de l'équipe pédagogique : vu au point 3
- Projets et sorties pour cette année scolaire : vu au point 8
- Avez-vous déjà un 1^{er} bilan sur l'avancement des travaux en cours ? Voir réponse de la mairie au point 6
- Fête scolaire : il y a-t-il des réponses de la mairie pour le lieu ? 19 juin au stade de football de la commune

Planning des prochaines actions de l'association :

- Vente de chocolats avec livraison prévue entre le 1^{er} et le 5 décembre
- Vente de madeleines St Michel
- Vente de bretzels Boehli et de saucisson

Calendrier :

- Conseil d'école du 2^e trimestre : vendredi 27 mars 2026 à 19 h 30
- Conseil d'école du 3^e trimestre : mardi 23 juin 2026 à 20 h
- Photos de classes : date à définir
- Fête scolaire : vendredi 19 juin 2026

La séance est close à **21 h 55**

La secrétaire,

Anne GUILLOU

Le directeur,

Thierry KEIFFER



ANNEXE 1

Ecole élémentaire de Geudertheim
74, rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88 51 93 60
ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

REGLEMENT INTERIEUR

révisé 2025/26

1. Tenue et comportement des élèves.

- 1.1 Tout élève s'engage à adopter à l'intérieur de l'école une tenue correcte et (les tenues trop estivales sont à proscrire). De plus le port de certaines chaussures dangereuses (baskets à roulettes, tongs, **claquettes**, ...) est interdit.
1.2 Les élèves veilleront à respecter les règles d'hygiène et de comportement nécessaires à la vie communautaire.
1.3 Les élèves maintiendront en bon état leurs livres scolaires et de B.C.D. ainsi que les locaux scolaires. Ils éviteront toute dégradation des bâtiments et des installations, toute dégradation volontaire pouvant entraîner la réparation du préjudice causé. De même, ils respecteront la propriété et l'hygiène des lieux où se déroulent les activités scolaires.
1.4 Les élèves ne doivent apporter que les objets nécessaires aux activités de la classe, sont notamment proscrits les objets d'un maniement dangereux (cutter, canif...), tout objet connecté (téléphone portable, montre connectée, **traceur**, jeux...) ou tout autre objet étranger à l'enseignement. Ils s'abstiendront également de venir à l'école avec des sommes d'argent, des objets de valeur ou des jouets personnels, l'école ne pouvant en être responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation.

2. Fréquentation, absences.

- 2.1 La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire. Toute absence devra être excusée par écrit **dans le cahier de liaison ou sur feuille libre** avec motif. En cas d'absence non excusée ou régulière, une demande de justification sera exigée.
2.2 En cas d'absences injustifiées de plus de quatre demi-journées ou d'absences répétées, les familles seront signalées à l'Inspection Académique.
2.3 Toute absence prolongée pour convenance personnelle devra faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'inspection de circonscription, avec copie au directeur.
2.4 En dehors des heures de sorties normales, aucun élève n'a le droit de sortir de l'école, à moins qu'un de ses parents ne vienne le chercher dans la classe.
2.5 En cas de dispense pour les activités sportives, merci de fournir un justificatif médical (il s'agit d'une activité obligatoire).

3. Horaires.

- 3.1 Les horaires sont fixés comme suit :

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	
Ouverture des portes	7h50	13h05
Mise en rang	8h00	13h15
Fin des cours	11h30	15h45

- 3.2 Les parents sont invités à ne pas envoyer leurs enfants avant l'ouverture des portes.

4. Récréations

- 4.1 Conformément à la législation en vigueur chaque demi-journée de classe est entrecoupée d'une récréation de 15 minutes, soit 30 minutes dans la journée. Les élèves quittent la classe sous la surveillance de leur enseignant et la regagnent sous la surveillance des enseignants de service, à la fin de la récréation. Aucun élève ne doit rester seul en classe, sauf autorisation.
4.2 Les querelles et jeux violents pouvant entraîner des accidents sont formellement interdits. Tout incident doit être signalé aux enseignants chargés de la surveillance.
4.3 Les jeux de balles et de ballons ne sont autorisés qu'avec des balles ou ballons en mousse (sont exclus les balles de tennis, balles rebondissantes, ballons plastique).
4.4 Les élèves sont invités à fermer les robinets des lavabos après usage, à **tirer la chasse** et à laisser les lieux propres. Il est rappelé que les toilettes ne sont pas des locaux pour jouer.
4.5 Il est interdit de sortir de l'enceinte de la cour sans y avoir été autorisé.

5. Contrôle du travail.

- 5.1 La répartition des activités scolaires est fixée par Bulletin Officiel.
5.2 Les parents sont informés du travail de leur(s) enfant(s) par le livret scolaire. De plus, dans l'intervalle des livrets scolaires, les travaux scolaires leur sont présentés régulièrement.
5.3 Les parents sont invités à suivre régulièrement le travail de leurs enfants, à vérifier l'apprentissage des leçons

et de la lecture à la maison et à signer les fichiers, fiches d'exercices et cahiers.

5.4 Les parents sont tenus de veiller au renouvellement du matériel scolaire (colle, feutre à ardoise, crayons et stylos, cahiers...) et de le marquer au nom de l'enfant.

5.5 Tout enfant présentant des difficultés d'adaptation à la vie scolaire ou aux activités ordinaires de la classe peut être proposé, à l'initiative de l'enseignant, au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED), à l'aide personnalisée ou à la mise en place d'un Projet Personnel de Réussite Scolaire (PPRE). Les parents sont informés de ces démarches.

5.6 Tout enfant nécessitant une orientation particulière fait l'objet d'un dossier transmis par voie hiérarchique aux instances concernées. Dans tous les cas les parents sont informés.

6. Punitions et sanctions

6.1 Tout manquement au règlement intérieur de l'école ou de la classe peut faire l'objet de remarques, de punitions à faire en classe ou à la maison ou de sanctions internes ou administratives.

6.2 L'ensemble des enseignants et intervenants agréés est habilité à faire appliquer le présent règlement et à attribuer les punitions et/ou sanctions adaptées à la situation.

6.3 Les éventuelles contestations seront discutées lors d'un Conseil réunissant le directeur, l'enseignant concerné et les parents (éventuellement assistés d'un représentant des Associations de Parents d'élèves).

6.4 Les punitions ne pourront être levées, s'il y a lieu, qu'après accord concerté de ce Conseil.

7. Santé

7.1 Chaque famille fournira en début d'année scolaire une fiche de renseignements donnant toutes les informations utiles sur l'état de santé de l'enfant ainsi que les indications concernant le médecin de famille et la possibilité de contacter les parents par téléphone.

7.2 Chaque fois que cela est possible, tout enfant malade à l'école sera rendu à sa famille.

7.3 En cas d'urgence il sera fait appel au médecin de famille ou au SAMU.

7.4 L'administration de médicaments à l'école est interdite. La seule exception étant la prise de médicament par voie orale, **sur présentation d'une ordonnance d'un médecin précisant la posologie et la durée du traitement**. Le médicament prescrit sera alors confié par les parents à l'enseignant **et fera l'objet d'un protocole spécifique**.

7.5 Le cas d'enfant nécessitant un traitement particulier, chronique ou d'urgence, et fera l'objet de la mise en place d'un protocole spécifique (PAI) établi en collaboration avec le médecin scolaire **sur demande des parents**.

7.6 Gouters : **afin de contribuer au bien-être de votre enfant lors de la récréation du matin, votre enfant pourra s'il le souhaite, prendre une collation équilibrée (sont proscrits les sucreries, les biscuits apéritifs et les yum-yum ...)** **Seule** de l'eau pourra être consommée Il n'y a pas de gouter l'après-midi durant le temps scolaire. Exception faite des gouters d'anniversaire

8. Sécurité

8.1 Les consignes de sécurité et d'évacuation des locaux scolaires seront communiquées aux élèves à chaque rentrée scolaire.

8.2 Quatre exercices réglementaires (minimum) auront lieu chaque année scolaire.

8.3 Il est vivement recommandé aux parents d'assurer leur(s) enfant(s) contre les risques particuliers découlant de la vie scolaire et extrascolaire et d'en fournir l'attestation à l'école. Précision : sur l'assurance scolaire, il doit figurer les termes : **individuelle accident et responsabilité civile**.

8.4 **Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants sur le temps scolaire.**

8.5 Les enseignants sont dégagés de leur responsabilité dès que les élèves sont sortis de l'enceinte de l'école ou qu'ils ont été pris en charge par leurs parents dans l'enceinte de l'école.

8.6 Les parents amenant leur(s) enfant(s) à l'école en voiture sont invités à ne pas stationner, ni s'arrêter, ni manoeuvrer devant les portes et sur la zone réservée aux bus, surtout au moment des sorties (entrées) scolaires.

8.7 **Les élèves sont tenus de se déplacer dans le calme dans l'enceinte du bâtiment.**

9. Traversée de la cour

9.1 **La traversée de la cour n'est pas autorisée.**

9.2 Toute personne contrevenant à cette interdiction engage sa responsabilité en cas d'accident survenant à son encontre, à celle de ses enfants et/ou d'enfants dont il a la charge et à celle des enfants sortant de l'école.

10. Relations avec les parents

10.1 Le directeur, les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous (S'il s'agit d'une urgence, l'équipe fera son possible pour vous recevoir immédiatement ou convenir d'un rendez-vous le plus tôt possible).

10.2 Les parents peuvent prendre rendez-vous avec le **Directeur de préférence par mail**.

10.3 Le cahier de liaison ou l'agenda sert de lien entre l'école et la famille et permet de justifier les absences et les retards.

10.4 Si un enfant doit quitter l'école pendant les heures scolaires, cela ne peut se faire que si un adulte vient le chercher (adulte identifié sur la fiche de renseignement).